



## L'œil du SNU au CSE

27 Juillet 2023



POUR VOUS AIDER  
À Y VOIR PLUS CLAIR,  
**SUR QUEL SYNDICAT  
COMPTEZ-VOUS ?**



### Plan de rentrée 2023

**La Direction proposera des heures supplémentaires sur 5 samedis de 8h à 13h. Des heures supplémentaires seront aussi proposées en fin de journée, de 18h à 20h.**

En 2022, 128 agents ont été mobilisés pour réaliser 656 heures, des samedis entre septembre 2022 et Décembre 2022 !

### Accompagnement de l'agence de Prades

La Direction Régionale a décidé de faire appel au cabinet externe « Ressource & KO ».

La temporalité des dates choisies en période estivale (28 juillet 2023) pour présentation au collectif nous semble inadaptée, tout comme la date de début de prestation (21 août 2023).

La méthode est au libre choix du prestataire car la DR veut lui laisser les marges de manœuvres pour obtenir le résultat souhaité, à savoir : rétablir un climat de confiance.

La prestation auprès du collectif sera faite sans fermeture d'agence.

Le retour et les points d'étapes seront faits à la DR et à la DT.

### France Travail, que nous dit la DR ?

Les Sénateurs ont proposé des amendements au projet de loi : garder le nom de « pole-emploi », 15h maximum d'activités pour les BRSA...Le projet de loi sera présenté d'ici octobre à l'assemblée nationale, puis à nouveau au Sénat et la commission paritaire mixte. Le projet prévoit bien une inscription obligatoire à Pole Emploi pour tous.

Concernant le changement de nom, il faudra attendre la fin du process constitutionnel pour savoir si nous gardons « Pôle Emploi » ou devenons « France Travail

### Etat de suivi des aménagements de poste – Accord TH

**Le SNU demande à la direction :**

- un véritable suivi des demandes en cours avec la date d'initialisation et la date de réalisation afin de vérifier que le délai de 3 mois prévu dans l'accord est respecté,
- la nature des aménagements de postes pour permettre une analyse plus précise de l'usure au travail. En effet, nous souhaitons vérifier que le mobilier dans nos activités ne sont pas générateurs de handicap et d'usure au travail...

**Le SNU, signataire de l'accord TH, s'assurera de son application !**

### Programme ADD et les ultimes projets

**Le programme national ADD ne sera pas reconduit en 2024.** Nous devons donc utiliser les fonds courants pour « moderniser » nos agences. Comment trouver 30 000 € par agence non passée en ADD à ce jour ?

Et quant aux souhaits et besoins réels des DE en matière de modernisation de nos agences ? Ne soyons pas naïfs... tout est décidé nationalement dans le catalogue imposé.

**Les projets ADD Montauban Nord, Perpignan Polygone, Prades & Beaucaire nous ont été présentés. Les projets de Colomiers, Castelginest et Lannemezan sont à venir au CSE de septembre.**

Le SNU constate que les projets qui se succèdent comportent tous une analyse identique du besoin et des solutions mobilières choisies (espace co working, plante verte, couleur de la déco, salle de détente, cloisons vitrées, etc.).

**À Perpignan Polygone, l'accès au bureau MANAC par le DE se fait en passant derrière les Bornes AIC. Quid de la sécurité en AIC ? Alertée par le SNU, la direction doit prendre maintenant des décisions responsables. Il en est de même pour Beaucaire où le DE passera dans le dos des agents en AIC.**

À Prades, la salle de réunion de 42M<sup>2</sup> ne respecte pas la préconisation NF X 35-102 de 3 M<sup>2</sup> par agent.

**Pour être entendu.e, écouté.e, défendu.e, vous pouvez toujours compter sur le SNU !**



**Nous contacter :** [syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr)